

2.

Région	Catégorie	Nombre
Atlantique	Commis aux écritures	32
	Sténographie	1
	Gestion de l'exécution	1
	Camionneurs	3
	Concierge	1
Québec	Commis aux écritures	6
Centre de l'Ontario	Commis aux écritures	3
	Gestion de l'exécution	1
	Camionneur	1
Sud-Ouest de l'Ontario	Commis aux écritures	11
	Sténographie	1
	Gestion de l'exécution	1
Pacifique	Commis aux écritures	7
	Gestion de l'exécution	1

3. Aucune mesure n'a été prise à l'égard de ce groupe d'employés en surnombre avant 1968. Au cours de 1968, on a résolu de la façon suivante le cas de 56 employés en surnombre, ce qui ne comprend aucun de ceux mentionnés ci-dessus: (1) Affectations à un autre poste dans le même bureau ou dans la même région, 35; (2) Mutations dans une autre région, 9; (3) Mutations à d'autres ministères, 2; (4) Décès, démissions ou retraites volontaires, 10.

4. Non. En vertu de la loi sur l'emploi dans la fonction publique, la préférence aux anciens combattants ne s'applique qu'aux candidats qui postulent un emploi dans la fonction publique.

LA RETRAITE DES JUGES

Question n° 505—**Le très hon. M. Diefenbaker:**

Depuis 1935, combien de juges ont pris leur retraite a) en moins d'un an, b) en moins de deux ans, c) entre trois et cinq ans après leur nomination?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): a) Aucun; b) Un; c) Six.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LA CATÉGORIE DE LA DIRECTION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 42—**L'hon. M. Lambert:**

1. A quand remonte l'établissement de la catégorie de la direction dans la Fonction publique du Canada?

2. En combien de groupes la catégorie de la direction se divise-t-elle, et comporte-t-elle un groupe des agents exécutifs supérieurs?

3. Combien de niveaux le groupe des agents exécutifs supérieurs doit-il comporter, et quelle est l'échelle des traitements à chacun de ces niveaux?

4. Combien de postes, parmi l'effectif de la Fonction publique, font partie du groupe des agents exécutifs supérieurs?

5. Combien d'employés occupent actuellement ces postes, a) dans chaque ministère, b) à quel niveau, c) de quelle catégorie chacun de ces employés faisait-il partie auparavant, et quels étaient leur niveau et traitement?

6. Quand prévoit-on que les postes encore vacants du groupe des agents exécutifs supérieurs seront remplis?

7. Que fait-on des postes laissés vacants par les employés qui sont passés dans le groupe des agents exécutifs supérieurs et sont-ils fusionnés, supprimés, ou conservés pour être remplis par d'autres?

8. Quels sont généralement le champ des responsabilités et les fonctions des agents exécutifs supérieurs aux divers niveaux?

9. Qui sera chargé d'évaluer le rendement et les capacités des agents exécutifs supérieurs?

10. Les sous-ministres seront-ils chargés de donner une appréciation des fonctionnaires touchant un traitement équivalent ou supérieur en se fondant sur les présents niveaux ou échelles de traitements?

11. Qui détermine l'échelle des traitements de la catégorie de la direction?

(Le document est déposé.)

LE PROGRAMME BIOLOGIQUE INTERNATIONAL

Question n° 130—**L'hon. M. MacLean:**

1. Le Canada participe-t-il au Programme biologique international quinquennal?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle somme le gouvernement du Canada contribue-t-il à cette importante entreprise, et dans quels domaines y contribue-t-il principalement?

(Le document est déposé.)

L'AIDE FÉDÉRALE AUX MESURES CONTRE L'ÉROSION

Question n° 207—**M. Schreyer:**

1. Au cours de chacune des trois dernières années, a-t-on accordé une aide fédérale en vue de stabiliser les bords de rivières ou de prendre d'autres mesures contre l'érosion afin de protéger les propriétés riveraines?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) à quels endroits a-t-on exécuté de tels travaux, b) quels ont été les montants de l'aide fédérale dans chaque cas?

(Le document est déposé.)

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, le 13 septembre,